



Le mot du Président

En ce début 2012, les élus de Manzat Communauté et les membres du Centre Intercommunal d'Actions Sociales se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année. Face aux conséquences funestes de cette période de crise où chaque semaine est messagère d'un nouveau cataclysme financier, souhaitons que les mois à venir nous mènent vers un avenir meilleur. Quoi qu'il advienne, il nous faut franchir au plus vite le pas des réformes d'un autre modèle économique et social, pour une répartition plus juste des richesses produites et la transmission d'une planète encore plus belle.

Au niveau du développement économique, l'emploi est notre priorité. Nous avons bon espoir de voir aboutir rapidement des projets d'installation d'entreprises sur nos zones d'activité, qui s'ajouteront au développement engagé d'UKAD à Saint Georges de Mons et d'IV30 aux aciéries des Ancizes Comps. En conséquence, nous jumelons à ceux-ci la politique du logement social, enjeu lui aussi pour notre territoire. Sur ce point, nous regrettons que les orientations prises au plus haut niveau privilégient d'abord le logement social urbain, au détriment de l'aménagement des zones rurales. Nous venons d'achever une tranche de 26 logements et nous engageons, avec Auvergne Habitat, la construction de six autres à Saint-Georges-de-Mons. Nous devons permettre aux familles à moyens modestes de vivre dans un habitat de qualité, à proximité du lieu de travail.

En septembre dernier, nous avons entamé les travaux du bâtiment qui regroupera à Manzat notre futur siège communautaire, la bibliothèque et le RAM. Puis débiteront, en milieu d'année, ceux

de la Maison de la Musique aux Ancizes-Comps. Ces projets bénéficient de concours financiers importants. Deux points lecture sont nouvellement ouverts, à Vitrac et Loubeyrat. Celui de Saint-Georges-de-Mons est maintenant informatisé.

Ce réseau de lecture répond à une véritable attente puisque plus de cinq cents familles y sont abonnées. Il est aussi un véritable outil pédagogique pour les écoles.

La réforme de la carte intercommunale redéfinit les contours des communautés de communes. Dans ce cadre, la commune de Chateaufort a exprimé la volonté de rejoindre Manzat Communauté. Suite à l'avis favorable des services préfectoraux, des échanges entre élus sont d'ores et déjà engagés.

En mai prochain, le « marché fleuri et gourmand » animera les rues de Manzat. Et la fête tricolore et festive du 14 juillet illuminera le ciel de Charbonnières-les-Vieilles. Deux occasions idéales pour nous rencontrer tous.



Le Président
Jean-Marie MOUCHARD

N.15
FÉVRIER 2012



Création d'une Maison de la Musique aux Ancizes-Comps

En 2012, l'Union Musicale en Combrailles fêtera ses 75 ans. Cette même année, elle emménagera dans de nouveaux locaux à l'échelle de son dynamisme situés au cœur du bourg des Ancizes-Comps, dans l'ancienne maison de maître dite « Maison Batisse ».

Avec la Médiathèque intercommunale « tête de réseau » à Manzat - autre projet en cours de réalisation présenté dans la *Lettre d'information n°14*, la future Maison de la Musique sera au cœur de la politique culturelle portée par Manzat Communauté.

150 m², de plain pied et dotée d'annexes de rangement pouvant être équipés d'une régie, sera créée dans une extension sur le parc. De plus, tous les espaces de service nécessaires au bon fonctionnement des locaux seront prévus : bureau administratif, espace de convivialité, sanitaires, circulations, ascenseur, lieux de stockage des instruments et du matériel musical, etc.

Le projet présentera une surface intérieure totale d'environ 650 m². Sa conception garantira un confort acoustique et énergétique parfaitement adapté à l'usage des lieux.



Ce bâtiment hébergera dans des conditions optimales toutes les activités proposées par l'Union Musicale en Combrailles : enseignement musical, apprentissage d'une douzaine d'instruments différents, répétitions de la chorale et de l'ensemble d'harmonie fort de près de 70 musiciens.

La Maison de la Musique sera aussi un lieu ouvert aux échanges musicaux et accueillera à terme résidences d'artistes, groupes locaux et séminaires (selon des modalités restant à définir).

Douze studios et une grande salle modulable seront créés sur les quatre niveaux du bâtiment existant. Une grande salle de répétition d'environ

Le coût de l'opération est estimé à 1 188 000 € HT subventionnés à près de 80% par le Conseil Régional d'Auvergne (480 756 €), le Conseil Général du Puy-de-Dôme (356 400 €) et l'Etat (105 000 €).

Le permis de construire a été déposé l'automne dernier. Les travaux débuteront avant l'été et dureront près d'un an.

Avec le soutien de :



La mise en place du réseau de lecture publique se poursuit

Formation des bénévoles à la gestion informatisée du réseau de lecture publique, les 29 et 30 septembre 2011, à Manzat.



La mise en service du réseau de lecture publique se poursuit, tant au niveau de la médiathèque « tête de réseau » que des médiathèques des communes.

À Manzat, la médiathèque entre dans une phase de travaux plus perceptible par les habitants. La démolition se termine. Les entreprises pour la

réalisation des nouveaux locaux sont choisies. Les premières interviendront sur le terrain à partir du 1^{er} semestre 2012.

Les médiathèques de Loubeyrat et Vitrac sont ouvertes depuis mi décembre. Les deux sont dotées de mobilier fonctionnel et de matériel bureautique permettant la gestion informatisée du service.

À Saint-Georges-de-Mons, l'informatisation est en cours.

La médiathèque de Saint-Angel continue dans le local où fonctionne le point lecture depuis son implantation en dehors de l'école.

Les autres communes intégreront le réseau aux dates définies par chacune d'entre elles.

Pour le bon fonctionnement du réseau, des bénévoles de Loubeyrat, Manzat, Saint-Angel, Saint-Georges-de-Mons et Vitrac ont suivi une formation de 14 heures essentiellement sur la maîtrise du système de gestion des médiathèques avec le logiciel PmB pour le réseau. Cette formation sera aussi dispensée dans les autres communes en fonction de l'ouverture de leur propre médiathèque.

Après avoir acquis une expérience de 12 ans à la bibliothèque municipale de Manzat, Laure Conil est maintenant chargée de coordonner la mise en place du réseau. Les usagers de Manzat rencontreront désormais Christine Voyer à l'accueil de leur médiathèque, épaulée par l'équipe de bénévoles en place depuis 2003.

Avec le soutien de :



SOUVENIR

Le 16 janvier 2012, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de **Michel PÉAN**, Conseiller municipal de Saint-Angel, membre de la Commission Communication et de la Commission Culture de Manzat Communauté.

Dans ces moments d'exception et d'émotion, les élus de Manzat Communauté ainsi que l'ensemble du personnel, présentent à sa famille leurs pensées les plus profondes et renouvellent leurs condoléances les plus sincères.

BAC pro MEI et PSPA Lycée DESAIX de Saint-Eloy-les-Mines

Le lycée professionnel de Saint-Eloy-les-Mines forme à deux BAC professionnels, très recherchés par les entreprises de Riom et des Combrailles.
Bac pro « Pilotage de systèmes de production automatisée » (PSPA)
Bac pro « Maintenance des équipements industriels » (MEI)

Rockwool, Aubert&Duval, Goodyear-Dunlop, Dagard, Volvic, CAP-L'Oréal-Vichy, Recticel, Adecco, 3iNature, EETM Michelin, Electrolux, PSA Peugeot-Citroën, Adia. Ces entreprises du partenariat assurent environ 1000 emplois dans les cinq ans à venir.



Renseignez-vous :

Lycée professionnel DESAIX

Le Mas Boutin – BP19

63700 Saint-Eloy-les-Mines

Tél. 04 73 85 40 44

Courriel : Joel.Gaget@ac-clermont.fr

Proviseur : Joël GAGET

Lancement du diagnostic prospectif du foncier agricole

L'agriculture a un rôle fondamental dans l'équilibre du territoire (économique, social, paysager, etc.). Manzat Communauté souhaite encourager son maintien et sensibiliser les agriculteurs à davantage anticiper la transmission de leur exploitation.

Le bureau d'étude CER France 63 Horizon a été missionné par la communauté de communes pour réaliser un diagnostic prospectif du foncier agricole. Les objectifs : connaître précisément la situation des exploitations du territoire, identifier celles dites « à enjeux » - notamment celles dont le chef d'exploitation à plus de 50 ans sans repreneur(s) identifié(s) - et disposer d'une cartographie exhaustive du parcellaire exploité. Ces données permettront à terme à Manzat Communauté de faciliter l'instal-

lation de nouveaux agriculteurs, d'initier des opérations d'échange de foncier à l'amiable, etc.

Dans ce cadre, tous les agriculteurs du territoire ont été invités à participer à deux réunions publiques, les 18 et 20 octobre 2011, à Manzat et Saint-Georges-de-Mons. Une cinquantaine a répondu présent.

En janvier et février prochains, Eve Armente et Claire Sahed, chargées d'étude à CER France 63 Horizon, viendront à la rencontre de certains d'entre eux. Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Ce diagnostic s'achèvera en juin 2012. Deux réunions publiques de restitution seront organisées à cette occasion.

Avec le soutien de :



Des travaux au CIAS à Saint-Georges-de-Mons

Tout au long de l'année écoulée, divers travaux d'entretien ont été exécutés dans les bâtiments de Manzat Communauté. C'est notamment le cas pour les anciens locaux du SIVOM, à Saint-Georges-de-Mons, qui hébergent actuellement le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et le service Enfance-Jeunesse, où ont été aménagés, à l'étage, deux bureaux et une salle de réunion destinée aux aides ménagères. Le secrétariat du rez-de-chaussée a aussi été réaménagé : murs et plafond ont été repeints, une banque d'accueil sépare maintenant la zone ouverte au public de l'espace de travail plus confidentiel. Les deux secrétaires ont été impliquées dans la conception de la banque et le choix du mobilier. Ces travaux ont été réalisés par des entreprises locales, des personnels de la communauté de communes et avec une importante participation du chantier d'insertion dans les locaux de l'étage.



La nouvelle banque d'accueil du CIAS, à Saint-Georges-de-Mons

Médailles du travail

Vendredi 1^{er} juillet, à l'initiative de Monsieur Jean-Marie Mouchard, Président de Manzat Communauté, a eu lieu une remise de médailles du travail à la salle polyvalente de Manzat, en présence de Messieurs Jean-Yves Lallart, Sous-préfet de Riom, Michel Charasse, membre du Conseil Constitutionnel, et de nombreux élus communautaires.

Outre l'investissement personnel, la médaille du

travail récompense les agents pour les tâches accomplies tout au long de leur carrière, qui ont contribué à la richesse et au développement du territoire intercommunal.

Les médaillés du travail sont :

- **Francis RICHARD**, Chef de bassin à la piscine intercommunale de Saint-Georges-de-Mons - Médaille 30 ans ;
- **Christine BERTRAND**, agent social à l'EHPAD de Manzat - Médaille 20 ans.
- **Nathalie GIRAUD**, aide à domicile à Saint-Georges-de-Mons - Médaille 20 ans ;
- **Danielle PAUPY**, aide à domicile à Saint-Georges-de-Mons - Médaille 20 ans ;
- **Sylvie PINHEIRO**, aide à domicile à Vitrac - Médaille 20 ans ;
- **Christine RAYNAUD**, Directrice de l'EHPAD de Manzat - Médaille 20 ans ;
- **Muriel SAHUT**, agent social à l'EHPAD des Ancizes-Comps - Médaille 20 ans ;
- **Serge VAL**, cuisinier à l'EHPAD de Manzat - Médaille 20 ans.



Remise des médailles du travail, le 1^{er} juillet 2011, à Manzat.

Le « Marché fleuri et gourmand » annuel de Manzat Communauté s'est installé à Loubeyrat le 15 mai

Cette année encore, la Communauté de Communes a parfaitement réussi son marché à double thème : fleurs et artisans-producteurs. Malgré le froid, les téméraires sont venus dès neuf heures et tout au long de la journée, flâner, voir, comparer et acheter. Peintures, gravures sur bois, vanneries, vins de Saint-Crépin-sur-Moine, bijoux, poteries, fleurs et plantes, etc., étaient autant d'arrêts quasi impératifs pour les promeneurs. La



Animation sur le « Marché fleuri et gourmand » du 15 mai 2011, à Loubeyrat

diversité des exposants ajoutait un élément de curiosité non négligeable.

Les animations ont enchanté petits et grands : balades en poneys avec Audrey Jouberton, jeux gonflables, quads, activités gratuites pour occuper les enfants. Les adultes ont pu apprécier des concerts avec Gérard Bastar et les Lévréfo. Enfin, un spectacle de magie « Illusion d'en rire » proposé par Diverty et son autruche a égayé l'après-midi.

Les lots de la tombola ont récompensé un grand nombre de personnes rassemblé autour du stand de restauration et de la buvette tenue avec entrain par l'Association des Jeunes de Loubeyrat.

La « Soirée tricolore » du 14 juillet a eu lieu aux Ancizes-Comps

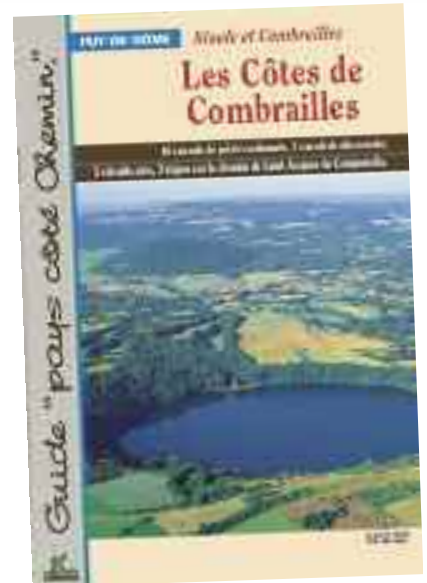


Pour la deuxième année consécutive, Manzat Communauté a organisé sa « Soirée tricolore » communautaire du 14 juillet. Après Manzat, celle-ci s'est tenue aux Ancizes-Comps, avec au programme l'apéritif animé par l'Union Musicale en Combrailles, un bœuf à la broche accompagné de truffade, un spectacle pyrotechnique et le bal avec l'Orchestre Tourrette.

Le Guide « pays côté Chemin » des Côtes de Combrailles vient d'être réédité. En route !

Le Guide « pays côté Chemin » des Côtes de Combrailles vous propose **16 circuits de petite randonnée, un circuit de découverte, deux circuits « auto » et trois étapes du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle**. Partez à la découverte du patrimoine et des paysages des Côtes de Combrailles, de Jozerand à Saint-Georges-de-Mons, en passant par les incontournables Gour de Tazenat et Méandre de Queuille.

Au prix de 6,50 €, ce guide est **disponible dans tous les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme des Combrailles** (www.tourisme-combrailles.fr), en premier lieu desquels ceux des Ancizes-Comps (04 73 86 86 19) et de Saint-Georges-de-Mons (04 73 86 78 90).



Les membres de la Commission « Economie, Aménagement du territoire » à la découverte des 8 communes

Tout dossier traité par Manzat Communauté est examiné en amont par une de ses dix commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux.

Suite à l'intégration des Ancizes-Comps et de Saint-Georges-de-Mons au sein de la communauté de communes le 1^{er} janvier 2010, la **Commission**

« Economie, Aménagement du territoire » a souhaité mieux connaître les problématiques propres à chacune des huit communes du nouveau périmètre, les enjeux n'étant pas forcément les mêmes à Loubeyrat ou Queuille...

Ainsi, entre janvier et juillet 2011, la commission s'est réunie à huit reprises, à chaque fois dans une

commune différente. Au programme : visite du territoire communal et de ses équipements suivie d'un temps d'échange avec les conseillers municipaux sur les questions d'urbanisme, de service à la population, d'agriculture, d'économie, etc.

Les informations collectées permettront d'alimenter le « schéma directeur » qu'élaborera en 2012 Manzat Communauté pour définir les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à 10-15 ans.



Découverte de la commune de Loubeyrat, le 6 juillet 2011

Manzat Communauté : une compétence Enfance-jeunesse

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Caisse d'Allocations Familiales du Puy de Dôme (CAF 63) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ont renouvelé leur partenariat pour la mise en place du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et du Projet Educatif Local (PEL).

Ces deux contrats concernent les enfants et les jeunes âgés de 0 à 17 ans et ont pour objectifs de :

- Favoriser la vie sportive, culturelle et éducative autour de l'école en associant les moyens humains, techniques et financiers et les équipements des communes adhérentes,
- Proposer des activités complémentaires à celles existantes, innovantes et de qualité,
- Accompagner les publics dans leurs projets,
- Développer les actions Petite Enfance.

Cette compétence est un contrat réfléchi qui assure une meilleure utilisation des énergies et une plus grande efficacité des subventions accordées. Elle permet de consolider et de renforcer le tissu associatif participant sur le territoire.

À ce jour, les huit communes de Manzat Communauté participent à ces dispositifs ainsi que la com-

mune de Chapdes-Beaufort (commune associée depuis 1999).

Ainsi, des activités éducatives, sportives et culturelles sont mises en place sur chacune d'elles. Ces actions s'ouvrent aux enfants du territoire concerné, d'autres sont plus centrées sur une commune ou une école. Elles ont lieu en dehors du temps scolaire (interclasse de midi, le matin et le soir après la classe, le mercredi ou lors des petites vacances).

Ces actions concernent près de 1250 élèves scolarisés sur le territoire. La participation financière de Manzat Communauté et de Chapdes-Beaufort pour l'ensemble des actions est de 20,20 € par habitant.



Renseignez-vous :

**Service Enfance Jeunesse
de Manzat Communauté**

Avenue de la Libération
63780 SAINT-GEORGES-DE-MONS

Courriel :

jeunesse-manzat-communautaire@orange.fr

Le Relais Assistants Maternels (RAM) : un service pour la Petite Enfance

Créé à l'initiative des élus, en partenariat avec la CAF, le Conseil Général et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le RAM de Manzat Communauté a pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistants maternels.

Ce relais est implanté sur deux sites aux jours et heures suivants :

* Antenne de Manzat

EHPAD de Manzat - Route de Riom - 63410 Manzat
Tél. : 04 73 86 52 07 (jeudi et vendredi)

Horaires : Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
Vendredi de 9h à 11h30

* Antenne des Ancizes-Comps

Maison Chefdeville - Rue du pont du Bouchet
63770 Les Ancizes-Comps

Tél. : 04 73 86 98 52 (lundi et mardi)

Horaires : Lundi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h,
Mardi de 9h à 11h30

Propositions du relais pour les assistants maternels :

- Des informations sur la profession (législation, droits, devoirs, etc.)
- Un lieu d'écoute, d'échanges et d'aide dans la pratique quotidienne
- La possibilité de rencontrer d'autres assistants maternels
- Un lieu où vous pourrez venir avec les enfants que vous accueillez et participer à divers ateliers
- La possibilité d'exprimer vos attentes, partager vos difficultés
- Une documentation mise à disposition
- Une mise en relation avec les familles

Propositions du relais pour les parents et futurs parents :

- Des conseils sur les démarches administratives (déclaration d'embauches, contrats de travail, etc.)
- Un lieu d'écoute, d'échanges
- Un accompagnement dans la relation avec l'assistant maternel
- Une liste d'assistants maternels mise à jour régulièrement
- Des explications concernant les différentes aides possibles
- Des informations sur les droits et devoirs en tant qu'employeurs

Propositions du relais pour les enfants :

- Participer à des activités d'éveil, accompagné de l'assistant maternel ou des parents
- Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes
- Un lieu spécialement aménagé

Le CEJ et le PEL : un dispositif fédérateur d'énergies

Tout d'abord, il semble important de signaler que les actions sont organisées, pilotées et animées par les associations supports du dispositif à savoir :

- le Centre de Loisirs des Amicales Laïques des Ancizes-Saint Georges (CLALAGE),
- l'Association des Parents d'Elèves de Manzat,
- l'Union Musicale en Combrailles,
- l'S en Ciel (yoga),
- Arabesque (arts plastiques),
- l'Amicale Laïque de Saint-Georges-de-Mons (danse),

- Chapo Chapito (arts du cirque),
- l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Georges-de-Mons.

Le personnel Enfance-Jeunesse de Manzat Communauté assure la coordination de ces dispositifs grâce à une équipe d'animateurs qualifiés et diplômés. Celle-ci est également mise partiellement à disposition du CLALAGE pour l'animation et la direction des actions de l'association.

À ce jour, cette équipe se compose de :

Animateurs	Fonctions	Qualifications
Julien VASSEUR	Animateur territorial en charge de la coordination Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Directeur du CLALAGE	BASE ¹ , BAFA ² , BAFD ³
Christiane BELLIER	Secrétariat et Comptabilité du CLALAGE	Agent Administratif
Dolores GOMEZ	Adjointe d'animation mise à disposition du CLALAGE	BAFA et en cours de validation BAFD
Fabien IMBERT	Adjoint d'animation mis à disposition du CLALAGE	BAFA, BPJEPS ⁴
Léonie MARGELIDON	Adjointe d'animation mise à disposition du CLALAGE, Animatrice RAM	CAP ⁵ Petite Enfance BAFA, BAFD
Sandy SANNE	Adjointe d'animation mise à disposition du CLALAGE	CAP Petite Enfance, BAFD en cours de validation
Amélie VIALLE	Adjointe d'animation mise à disposition du CLALAGE	BAFA et BAFD en cours de validation

¹ BASE : Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative / ² BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur / ³ BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de Directeur / ⁴ BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

⁵ CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

L'ensemble des personnels, pour améliorer l'encadrement des enfants et des jeunes, est soumis à une réglementation spécifique impliquant une qualification et des diplômes permettant un enca-

drement professionnel. Dans ce cadre, les agents se forment tout au long de l'année avec des organismes de formation agréés sur des domaines particuliers (premiers secours, petite enfance, etc.)

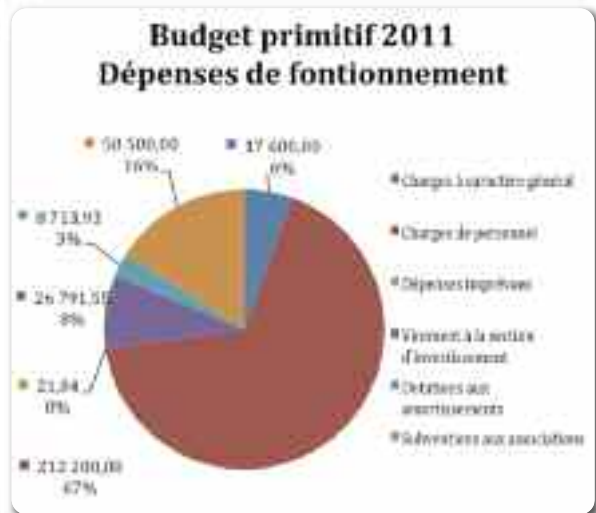
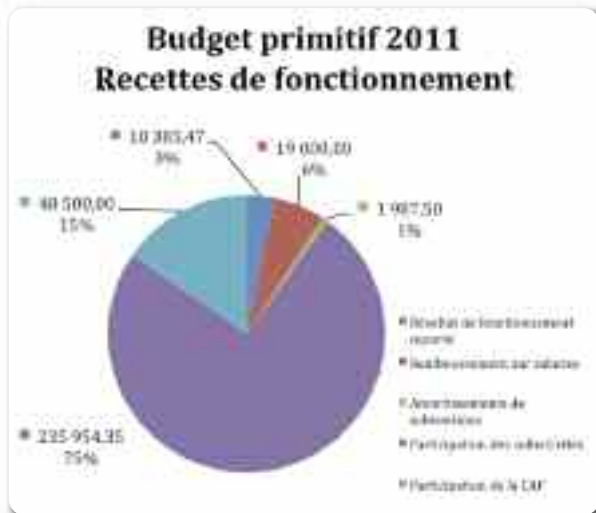
Participation des enfants et des jeunes par communes

Année scolaire
2010-2011

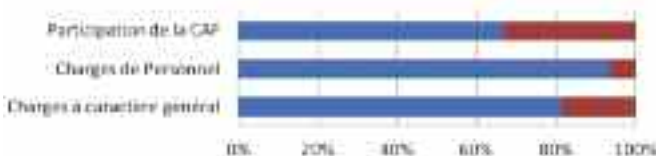
	Commune	Nombre d'enfants
Manzat Communauté	Les Ancizes-Comps	145
	Charbonnières-les-Vieilles	29
	Loubeyrat	60
	Manzat	106
	Queuille	31
	Saint-Georges-de-Mons	248
	Saint-Angel	16
Commune associée	Vitrac	15
	Chapdes-Beaufort	84
TOTAL		734



BUDGET

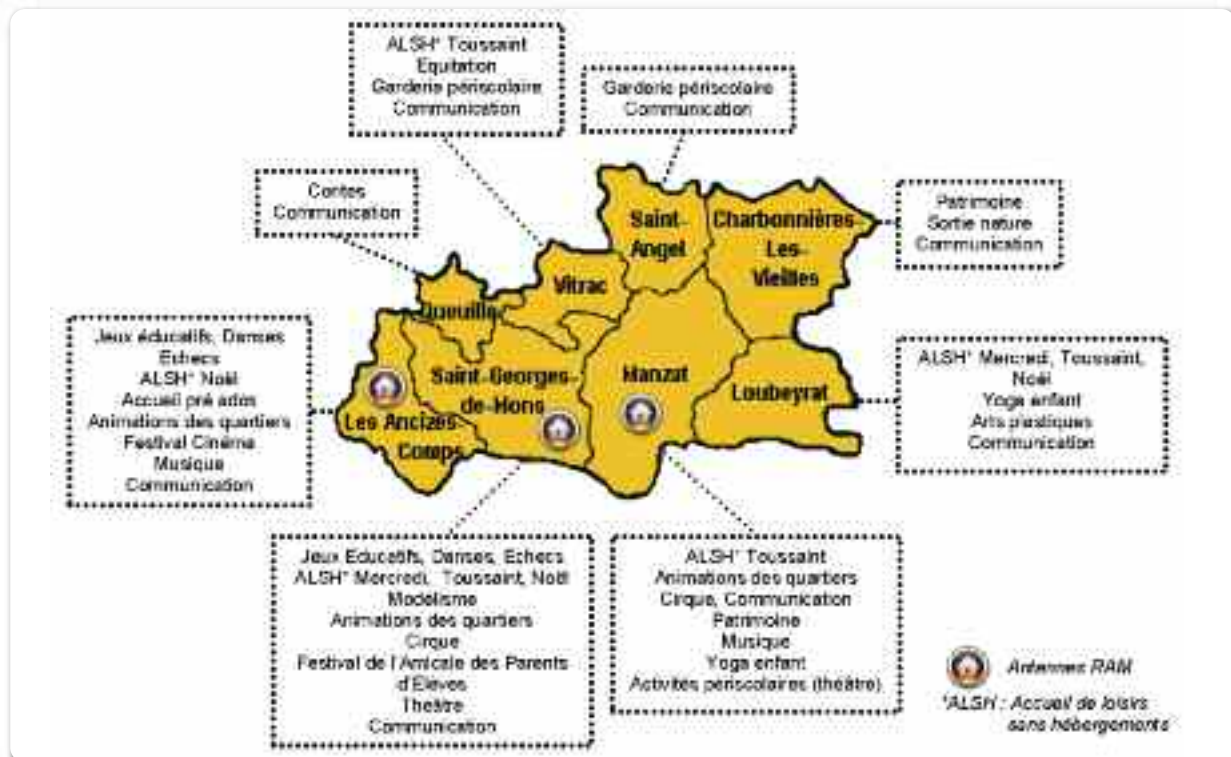


Répartition de Charges et de Recettes entre le RAM et l'Enfance-Jeunesse



	Charges à caractère général	Charges de Personnel	Participation de la CAF
Enfance-Jeunesse	14 350	157 700	32 500
RAM	3 250	14 500	16 000

IMPLANTATIONS DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE



Manzat Communauté agit en faveur du logement social

Depuis son origine, Manzat Communauté agit en faveur du logement social, qui représente près de 6,3% du parc local et reste bien souvent la meilleure solution pour permettre aux foyers modestes de

vivre dans un habitat de qualité.

Comment intervient la communauté de communes ? En travaillant en étroite partenariat avec les communes qui fournissent le foncier nécessaire, et les bailleurs sociaux (OPHIS, Auvergne Habitat et Domocentre) qui construisent les logements, puis les gèrent. A la charnière, Manzat Communauté se charge d'initier les programmes de construction et de viabiliser les terrains (voirie et réseaux di-

vers). Elle se porte aussi caution des prêts contractés par les bailleurs auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Depuis 10 ans, deux tranches de construction ont ainsi été réalisées. La première achevée en 2002, avait permis de créer 20 logements ; la seconde achevée en 2010 en a généré 26 autres répartis sur toutes des communes.

Aujourd'hui, en réponse aux besoins engendrés par l'implantation d'UKAD, six nouveaux logements Auvergne Habitat sortiront de terre en 2012, rue du Merle, à Saint-Georges-de-Mons. Affaire à suivre...



Le SMAD des Combrailles impulse une politique de l'habitat à l'échelle des 98 communes du Pays



L'accueil de nouveaux habitants est essentiel pour les Combrailles car c'est lui qui garantira de l'activité pour les commerces, des enfants pour les écoles, de la main d'œuvre pour les entreprises. Avec l'emploi et les services, c'est l'habitat qui conditionne cette capacité d'accueil. Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement (SMAD) des Combrailles vient donc de lancer, en étroite collaboration avec les communes et communautés de communes de son territoire, l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

Qu'est-ce qu'un PLH ?

Le PLH est un document qui définit la politique de l'habitat susceptible de répondre aux besoins du territoire en matière de logement. Elaboré en partenariat avec les élus locaux, les promoteurs, les bailleurs et les habitants, il fixe des objectifs pour six ans et indique les moyens à mettre œuvre pour y parvenir.

Pourquoi une telle démarche ?

Avoir un PLH permet de négocier avec l'Etat, le Conseil Général et les bailleurs sociaux, des moyens financiers pour créer ou rénover des logements. En effet, le PLH ne se limite pas uniquement au développement d'une offre nouvelle, mais il doit également prendre en compte l'amélioration de l'offre existante. Il traite aussi bien du parc public que du parc privé.

Comment ce document va-t-il être élaboré ?

Plusieurs études ont déjà été réalisées à l'échelle du Pays des Combrailles, notamment lors de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Ces données vont être reprises et complétées d'octobre 2011 à mai 2012 pour constituer le diagnostic du PLH. Le plan d'action sera quant à lui défini après juin 2012 à l'échelle des communautés de communes.



Renseignez-vous :

SMAD des Combrailles

Place Raymond Gauvin
63390 Saint-Gervaisd'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08
Courriel : smadc@combrailles.com
www.combrailles.com

Programme Local de Prévention des Déchets : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !



Le Programme Local de Prévention des déchets du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) a débuté en 2011. Cette première année a été consacrée au diagnostic de territoire, à la caractérisation des déchets produits (afin de déterminer ce que contiennent nos poubelles) et à la construction d'un plan d'actions pour les quatre années à venir. L'objectif principal issu du Grenelle de l'Environnement est de réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilées (OMA)* d'ici 2015.

LA PRÉVENTION DES DÉCHETS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'ensemble des actions visant à réduire les quantités de déchets produits et leur nocivité. La prévention se situe avant l'abandon ou la prise en charge du déchet par la collectivité (le tri, le dépôt en déchèterie, etc.). Dans ce cadre, le SBA a contractualisé avec l'ADEME fin 2010 la mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets.



UN CONSTAT. Sur le territoire du SBA, 291 kg/habitant/an d'ordures ménagères et assimilées ont été collectés (dont une centaine de kg de déchets recyclables) en 2009. Pourtant 82% peuvent faire l'objet d'une démarche de prévention. Il est donc essentiel d'agir à la source.

LE PLAN D' ACTIONS. Maintenant que le diagnostic de territoire est réalisé, il est temps de passer à l'action. Le SBA finalise actuellement son plan d'actions pour les quatre années à venir. Ce plan s'appuie sur plusieurs enjeux : sensibiliser l'ensemble des usagers à la prévention des déchets, améliorer et développer les partenariats avec les acteurs locaux (associations, collectivités, professionnels, scolaires), etc. Les premières actions débiteront dès janvier 2012.

*Ordures ménagères et assimilées : ordures ménagères résiduelles et collecte sélective



Renseignez-vous :

Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA)

Chemin des Madeleines
63430 PONT-DU-CHÂTEAU

Tél. 04 73 83 38 00

Courriel : sba.contact@wanadoo.fr

www.sba63.fr

Le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud en actions

Depuis le début de l'année 2011, de nombreux changements ont eu lieu sur le territoire du SICTOM Pontaumur-Pontgibaud.

Tout d'abord, en janvier 2011, la collecte sélective s'est étendue aux villages de Saint-Georges-de-Mons et des Ancizes-Comps, ainsi qu'à quatre autres communes du SICTOM (Gelles, Giat, Pontaumur, Pontgibaud), qui ont vu apparaître des bacs à couvercle jaune pour le tri des emballages recyclables. Cette nouvelle collecte en bacs collectifs est assez encourageante car, de janvier à septembre 2011, elle a permis de collecter 448 tonnes de déchets recyclables soit 111 tonnes supplémentaires par rapport à 2010. Grâce à vous, tous ces déchets une fois recyclés vont permettre d'éviter le gaspillage de nos ressources naturelles - pour 448 tonnes, cela représente une économie de 1621 tonnes de matières premières (pétrole, bois et minerais) et de 11 200 m³ d'eau.

Par ailleurs, en juin 2011, la nouvelle déchèterie des Ancizes-Comps a été mise en service. Cette dernière a été construite pour permettre un meilleur service en termes de sécurité, d'accueil des usagers et d'espace nécessaire pour la mise en place de nouvelles filières de collecte (déchets électriques et électroniques, etc.) (ouverture du lundi au samedi de 9h à

12h et de 14h à 18h, sauf dimanches et jours fériés, contact : 04 73 97 65 09).

D'autre part, le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud travaille sur la mise en place de la norme environnementale ISO 14001 sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Miremont où sont enfouies les ordures ménagères du territoire. Cette démarche a pour but de limiter l'impact sur l'environnement, d'en améliorer son suivi et de diminuer la Taxe Générale sur les Activités Polluantes indexée à chaque tonne entrante.

Enfin, afin de réduire la production des ordures ménagères, le SICTOM élabore actuellement le diagnostic de territoire de son futur Programme Local de Prévention des Déchets, dont le but est de trouver des solutions et des actions efficaces pour diminuer nos déchets à la source et éviter des coûts de traitement inutiles.



Renseignez-vous :

SICTOM Pontaumur-Pontgibaud

Rue du Commerce - 63420 PONTGIBAUD
Tél. 04 73 73 16 83

Courriel :

Sictompontaumur-pongibaud@orange.fr



Manifestations

Les Ancizes-Comps	21/01	Concert de l'Orchestre d'harmonie et de l'ensemble de cuivres de l'Union Musicale en Combrailles (UMC) avec le soliste Eric Varion (tuba), à 20h30, au Foyer rural, organisé par l'UMC - Rens. : 04 73 86 74 75
Les Ancizes-Comps	07/02	Spectacle de Jean Martiny , à 20h30, au Cinéma La Viouze, organisé par les Mardis du Rire (Foyer Rural des Ancizes) - Rens. : 06 99 76 93 55
Les Ancizes-Comps	21/02	Audition de l'Ecole de musique de l'Union Musicale en Combrailles (UMC) , à 17h00, au Foyer rural, organisée par l'UMC - Rens. : 04 73 86 74 75
Loubeyrat	03/03	Concert de Quatuors Vocaux , à la Salle polyvalente, organisé par le Comité d'Animation - Rens. : 04 73 86 51 86
Manzat	02 au 05/03	Championnat de Chiens de meute , en journée, à la Salle polyvalente, organisé par l'Association Cynégétique des 3 vallées - Rens. : 06 17 92 19 46
Vitrac	03 au 04/03	Pièce de théâtre « Ainsi soient-elles » , d'Eric Beauvillain, à 20h30 le premier jour et 15h00 le second, à la Salle polyvalente, organisée par le Troupe des Charmeix - Rens. : 04 73 86 93 04
Les Ancizes-Comps	03/04	Spectacle de Luc Apers , à 20h30, au Cinéma La Viouze, organisé par les Mardis du Rire (Foyer Rural des Ancizes) - Rens. : 06 99 76 93 55
Loubeyrat <small>et d'autres communes de Manzat Communauté</small>	28 et 29/04	10^{ème} anniversaire de la Fête du Jeu , en journée, organisé par l'Association Arabesque - Rens. 04 73 86 91 69
Les Ancizes-Comps	05/05	Audition des ensembles des Ecoles de musique de l'Union Musicale en Combrailles (UMC) et Sioulet-Chavanon , au Foyer rural, organisée par l'UMC - Rens. : 04 73 86 91 69
Vitrac	12/05	Concert de l'Orchestre d'harmonie de l'Union Musicale en Combrailles (UMC) , à 20h45, à la Salle polyvalente, organisé par l'UMC - Rens. : 04 73 86 74 75
Manzat	13/05	Marché fleuri et gourmand , toute la journée, dans le bourg, organisé par Manzat Communauté - Rens. : 04 73 86 99 19 ou 07 86 01 87 26
Queuille	13/05	Fête du Pain (cuisson au feu de bois de pains et brioches, brocante et vide grenier), toute la journée, organisée par les Amis de la Vieille Boulangerie - Rens. : 04 73 86 73 62
Vitrac	02/06	Concert « Cœur de Combrailles » , avec les chorales de Beaugard-Vendon, Manzat, Montaigut-en-Combrailles, Villosanges et l'Union Musicale en Combrailles (UMC), à 20h30, à la Salle polyvalente, organisé par l'UMC - Rens. : 04 73 86 74 75
Vitrac	23/06 au 02/09	9^{ème} édition de l'Eté des épouvantails (balade gratuite et jeu concours), dans les rues du bourg, organisée par le Comité d'Animation - Rens. : 04 73 86 94 66
Lieu à définir	30/06	Fête de l'Ecole de musique de l'Union Musicale en Combrailles (UMC) , organisée par l'UMC - Rens. : 04 73 86 91 69
Les Ancizes-Comps	07 et 08/07	Fête des 50 ans du Comité des Fêtes de Comps , à Comps, organisée par le Comité des Fêtes de Comps - Rens. : 04 73 86 98 66
Queuille	28/07 au 26/08	Exposition de peintures et sculptures , tous les jours de 15h00 à 19h00, à la Salle des Fêtes, organisée par la Municipalité - Rens. : 04 73 86 70 80
Saint-Georges-de-Mons	14/07	Pique-nique républicain (apéritif offert par la municipalité, repas tiré du sac, animations), à partir de 11h30, place des Anciens Combattants, organisé par la Municipalité - Rens. : 04 73 86 71 84
Charbonnières-les-Vieilles	14/07	7^{ème} festival « Jazz Sauce Combrailles » et « Soirée tricolore » communautaire , en soirée, à la Salle polyvalente, organisés par l'Echo de la Morge et Manzat Communauté - Rens. : 04 73 86 63 39 ou 04 73 86 99 19

MANZAT COMMUNAUTÉ

13, rue Victor Mazuel - 63140 Manzat
Tél. 04 73 86 99 19 - Fax 04 73 86 99 20
Courriel : manzat-communaute@orange.fr
www.manzat-communauté.fr

Horaires : lundi au vendredi
8h00-12h00 et 13h00-17h00

Directeur de publication
M. J.-M. MOUCHARD, Président
de la Communauté de Communes

Rédacteur en chef
M. Jacques JARLIER, Président
de la commission « Communication »

Crédit photo
SMADC

Réalisation
L'imprimeur.com - 04 73 38 82 95
63200 Mozac
Imprimé sur du papier 100% recyclé